

Présents: Mmes Michèle DASNOY, Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, Nathalie ROSSI, M Guillaume LEJEUNE, Damien NOGUES, Alain PERRY, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI.

Absent excusé: M Patrick CREMA

1- Retour d'information sur les commissions de l'agglomération d'Agen

Plusieurs commissions, bureaux et conseils d'agglomération ont eu lieu depuis le dernier conseil municipal : Chacun des participants à ces commissions a présenté les points importants concernant la commune.

2- Vote du compte administratif 2021

Investissements:

Dépenses :

Prévues :	155 268,21 €
Réalisées :	133 666,96 €

Recettes :

Prévues :	155 547,52 €
Réalisées :	104 440,20 €

Fonctionnement :

Dépenses :

Prévues :	320 245,71 €
Réalisées :	260 486,73 €

Recettes :

Prévues :	452 794,50 €
Réalisées :	498 120,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 29 226,76 €
Fonctionnement :	237 633,27 €
Résultat global :	208 406,51 €

M le Maire s'est retiré lors de la présentation du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres votants approuve le compte administratif 2021.

3- Vote du compte de gestion 2021

Le compte de gestion est établi par la trésorerie municipale d'Agen à la clôture de l'exercice.

M le maire certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion 2021.

4- Adhésion à l'accord cadre pour des travaux de voirie 2022-2026

Il est proposé de créer un groupement de commandes entre la ville d'Agen, l'Agglomération d'Agen et les communes membres pour les travaux de voirie.

La ville d'Agen s'est proposée pour assurer le rôle de coordonnateur du groupement à constituer.

La création d'un groupement de commandes doit être formalisée par la signature d'une convention constitutive qui a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement ainsi que les missions et responsabilités de chacun.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer au groupement de commandes et d'autoriser M le Maire à signer les documents nécessaires.

5- Délibération pour la désignation des membres des commissions permanentes de l'Agglomération d'Agen

Le Conseil d'Agglomération d'Agen a voté la création de 13 commissions permanentes où chaque commune sera représentée par un élu titulaire et un élu suppléant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de désigner les membres au sein des 13 commissions permanentes comme indiqué ci-dessous :

NOM DE LA COMMISSION	ELUS TITULAIRES PROPOSES	ELUS SUPPLEANTS PROPOSES
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (INFRASTRUCTURES ET SCOT) ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE	Mme LARTIGUE Ghislaine	M CREMA Patrick
COHESION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE ET GENS DU VOYAGE	Mme ROCCHIETTI Sandrine	M NOGUES Damien
ECONOMIE, EMPLOI ET TRANSITION NUMERIQUE	Mme LARTIGUE Ghislaine	M LEJEUNE Guillaume
TRANSITION ECOLOGIQUE, COLLECTE, VALORISATION DES DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE	Mme DASNOY Michèle	Mme ROSSI Nathalie
LOGEMENTS, HABITAT, REVITALISATION DES POLES DE PROXIMITE ET AMENAGEMENT DES CENTRES-BOURGS	Mme ROSSI Nathalie	Mme LARTIGUE Ghislaine
TRANSPORTS ET MOBILITES	M PERRY Alain	M ROBERT Jean-Marie
VOIRIE, PISTES CYCLABLES ET ECLAIRAGE PUBLIC	M ROBERT Jean-Marie	M NOGUES Damien
EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET METHANISATION	Mme DASNOY Michèle	Mme ROSSI Nathalie
FINANCES	Mme LARTIGUE Ghislaine	Mme ROCCHIETTI Sandrine
URBANISME	M ROCCHIETTI Philippe	M ROBERT Jean-Marie
POLITIQUE DE SANTE	Mme ROCCHIETTI Sandrine	M LEJEUNE Guillaume
TOURISME	M NOGUES Damien	M LEJEUNE Guillaume
AGRICULTURE, RURALITE ET ALIMENTATION	Mme ROSSI Nathalie	M ROCCHIETTI Philippe

6- Délibération pour le passage de Causette en agglomération

De façon à sécuriser la traversée de Causette en abaissant la vitesse des véhicules, il est proposé de créer une nouvelle agglomération sur la route départementale D114 en tenant compte du contexte bâti le long de la voie.

Un arrêté municipal permanent définira les différentes dispositions à mettre en place.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le passage de Causette en agglomération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires liés à cette opération.

7- Délibération pour l'effacement des loyers du logement communal pour le remboursement des travaux d'isolation

Il est nécessaire de faire des travaux d'isolation du logement communal situé au dessus de la mairie.

Mme LEBON, actuellement locataire de l'appartement, s'engage à effectuer ces travaux.

L'entreprise Wehabitat a établi un devis de 1856,80 €.

Mme LEBON peut bénéficier d'une prime versée au titre des CEE dans le cadre de travaux de rénovation pour un montant de 800 €.

Le remboursement de la somme restante à régler à l'entreprise par Mme LEBON se fera par un effacement de 2 mois et demi de loyer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'effacement de 2 loyers et demi pour le remboursement des travaux d'isolation et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

8- Avancement du projet de travaux pour l'accessibilité de la salle des fêtes

La mise en accessibilité des toilettes de la salle des fêtes et l'agrandissement de la cuisine sont prévus en 2023.

Un projet de modification a été établi par le cabinet d'architecte RAUDE de Bon Rencontre.

Des 3 options proposées, le conseil municipal a choisi de privilégier l'option 2.

Ce choix sera communiqué à l'architecte pour poursuivre la construction du projet, préparer la documentation pour le passage en commission de sécurité et d'accessibilité, chiffrer le coût des travaux pour pouvoir demander les subventions.

9- Délibération pour l'attribution d'une subvention à la guinguette en Brulhois

L'association « Astaffort tourisme en Brulhois » demande une subvention de 50 € pour organiser la manifestation annuelle de la guinguette en Brulhois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder cette subvention.

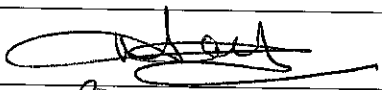

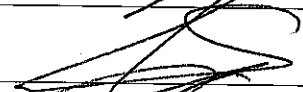
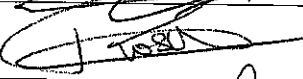
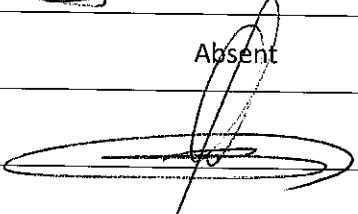
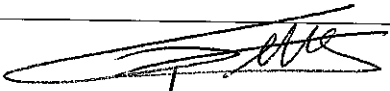

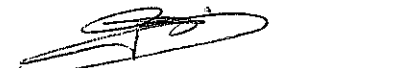
10- Divers

La création d'un concours de fleurissement des façades afin d'embellir les maisons du village, évoqué lors du précédent conseil, va prendre forme. Il concernera les habitants dont les façades des logements donnent sur la place de l'église, le rue Marcel Pradin et la rue Garonne.

Michèle DASNOY prépare et distribue les documents et le règlement du concours validé par les membres du conseil aux habitants concernés.

La mise en place d'un composteur partagé est abandonnée car il n'y a pas eu suffisamment de réponses positives de la part des habitants de la commune.

Déplacement du défibrillateur : Le défibrillateur situé dans la salle des fêtes sera posé à l'extérieur de façon à faciliter une utilisation rapide en cas de besoin. Une formation sera montée avec les pompiers à destination de volontaires souhaitant pouvoir se servir de cet appareil.

Michèle DASNOY	
Ghislaine LARTIGUE	
Sandrine ROCCHIETTI	
Nathalie ROSSI	
Patrick CREMA	Absent
Guillaume LEJEUNE	
Damien NOGUES	
Alain PERRY	
Jean-Marie ROBERT	
Philippe ROCCHIETTI	